

**Question avec demande de réponse écrite Z-053/2019**

**à la Banque centrale européenne**

Article 140 du règlement intérieur

**Paul Tang, Joachim Schuster, Jonás Fernández, Neena Gill, Aurore Lalucq, Eero Heinäluoma(S&D)**

Objet:       Projet de monnaie Libra

Le projet Libra pourrait bien transformer de fond en comble l'environnement financier mondial. L'introduction de cette nouvelle monnaie soulève dès lors pour les régulateurs de l'Union européenne plusieurs questions essentielles:

- Le projet Libra va-t-il s'accompagner d'un transfert de prérogatives des institutions publiques vers les institutions privées et, partant, affaiblir les prérogatives des superviseurs centraux et ainsi mettre en péril la stabilité de l'économie?
- Quelles sont les conséquences sociales et économiques de cette nouvelle concentration des prérogatives ainsi que des données (financières)?
- Facebook pourrait-il devenir une forme de «banque parallèle», qui fait fi des exigences imposées aux banques à la suite de la crise financière?

Ces questions, qui sont d'une importance capitale, traduisent dans le même temps toutes nos inquiétudes.

Il est clair, à nos yeux, que le projet Libra est susceptible de transformer de fond en comble le système financier, l'économie et la société dans laquelle nous vivons. Nous espérons vivement que la BCE sera l'un des gardiens de la stabilité financière et qu'elle apportera également son soutien aux politiques économiques générales de l'Union, conformément au mandat qui est le sien. Nous soutenons dès lors pleinement la position, certes critique mais prudente, adoptée par la BCE à l'égard de l'introduction de cette nouvelle monnaie, comme l'illustrent les récentes déclarations des membres du directoire de la BCE. Nous sommes convaincus que la BCE tiendra compte des diverses préoccupations exprimées dans la présente lettre ainsi que des autres préoccupations exprimées plus largement par ailleurs.